












Il y a deux façons générales de définir les grilles des caniveaux de drainage, pour aider à choisir selon les besoins:

ANSI A112.21.1M	
	Usage commercial Les grilles ayant une surcharge sécuritaire (comme calculé au paragraphe 6.1.6 de la norme ANSI) de moins de 900 kg (2000 lb). Pour circulation de piétons seulement.
	Usage moyen Les grilles ayant une surcharge sécuritaire (comme calculé au paragraphe 6.1.6 de la norme ANSI) entre 900 kg (2000 lb) et 2250 kg (4999 lb). Pour la circulation légère sur pneus seulement. Trottoirs et stationnements résidentiels.
	Usage intensif Les grilles ayant une surcharge sécuritaire (comme calculé au paragraphe 6.1.6 de la norme ANSI) entre 2250 kg (5000 lb) et 3375 kg (7499 lb). Pour les mouvements de circulation commerciale sur pneus et remorques.
	Usage très intensif Les grilles ayant une surcharge sécuritaire (comme calculé au paragraphe 6.1.6 de la norme ANSI) entre 3375 kg (7500 lb) et 4500 kg (10 000 lb). Pour la circulation de chariots élévateurs. Routes et autoroutes. Homologué pour charges H-20.
	Usage spécial Les grilles ayant une surcharge sécuritaire (comme calculé au paragraphe 6.1.6 de la norme ANSI) plus de 4500 kg (10 000 lb). Pour la circulation en aéroport.

DIN 19580/ EN1433	
	Classe de charges A Les grilles à usage léger tolèrent une charge pouvant dépasser 15 kN. (3372 livres par pied). Pour la circulation de piétons seulement.
	Classe de charges B Les grilles à usage moyen tolèrent une charge d'au moins 125 kN. (28 100 livres par pied). Pour la circulation légère sur pneus seulement. Trottoirs et stationnements résidentiels.
	Classe de charges C Les grilles à usage intensif tolèrent une charge d'au moins 250 kN. (56 200 livres par pied). Applications commerciales.
	Classe de charges D Les grilles tolèrent une charge d'au moins 400 kN. (89 920 livres par pied). Pour la circulation de chariots élévateurs sur pneus. Usage très intensif. Routes et autoroutes. Homologué pour charges H-20.
	Classe de charges E Les grilles tolèrent une charge d'au moins 600 kN. (134 800 livres par pied). Pour les mouvements de circulation commerciale sur pneus solides, et pour l'impact des supports d'acier et des roues de métal (chariots élévateurs).
	Classe de charges F Les grilles tolèrent une charge d'au moins 900 kN. (202 320 livres par pied). Pour la circulation en aéroport. Un système conçu par un ingénieur est requis, veuillez nous appeler pour plus de détails.

Classifications de transport

Les standards des viaducs définis par l'American Association of State Highway and Transportation Officials (AASHTO) définit une charge H-20 comme étant un camion à deux essieux avec une charge maximale par paire de roues de 7250 kg (16 000 lb). Une charge HS-20 est définie comme étant un camion avec remorque à essieu tandem avec une charge maximale par paire de roues de 7250 kg (16 000 lb).

La cote Advisory Circular AC 150/5320-6D de la FAA (Federal Aviation Administration aux États-Unis) décrit un aéronef portant une charge jusqu'à 45 360 kg (100 000 lb) sur une surface de 9 po x 9 po (229 X 229 mm). La loi américaine ADA (Americans with Disabilities Act) établit une limite à la largeur des fentes dans les grilles des passages, et stipule que les fentes longues doivent être placées de manière à être perpendiculaires à la direction dominante des déplacements.

On considère que les fentes à l'épreuve des talons hauts sont d'une épaisseur ou d'un diamètre inférieur à 0,25 po (6,4 mm).

